

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le douze du mois de mars à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Nicolas PAILLARD, Emmanuel FRANCHINI, David GUZZON, Jean-Sébastien GRESARD.

Absents excusés : Messieurs Eric MAILLET et Julien LAURENT.
Mr Eric MAILLET a donné procuration à Mr Nicolas PAILLARD.
Mr Julien LAURENT a donné procuration à Mr Philippe CHAPUIS.

Secrétaire de séance : Monsieur David GUZZON.

1/Approbation du Compte Rendu du 05 Février 2018

Le Procès-verbal du 05 Février 2018 est approuvé à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

2/ Syndicat des Eaux de Joux

- Madame le Maire avise le Conseil Municipal que l'on a reçu le rapport annuel sur le service public de l'eau potable du Syndicat des Eaux de Joux pour l'année 2016 et 2017. Au vu du rapport et des analyses qui ont été faites, aucuns prélèvements est « non conformes ». Le rendement de la distribution est d'environ 98 %, en 2016 nous avons pris 13 866 m³ et en 2017, 8 122m³. Les tarifs 2016 était à 0.71 € et 2017 à 0.61 €. Le Conseil Municipal accepte ces rapports annuels de 2016 et de 2017 par vote à main levée, 10 voix pour.
- Madame le Maire nous informe que Mr Nicolas PAILLARD représente notre commune au Syndicat des Eaux de Joux en tant que titulaire et ne pouvant plus se rendre disponible aux réunions, c'est son suppléant Mr Philippe CHAPUIS qui le remplace. Lors de la dernière réunion du Syndicat des Eaux de Joux, le bureau informe Mr Philippe CHAPUIS en tant que suppléant, il ne peut pas recevoir directement les convocations. Il serait préférable que Mr Nicolas PAILLARD laisse sa place de titulaire à Mr Philippe CHAPUIS. Au vu de cet exposé, Mr Nicolas PAILLARD décide de se retirer du Syndicat des Eaux de Joux, Mr Philippe CHAPUIS se présente comme titulaire et Mr Emmanuel FRANCHINI comme suppléant. Le Conseil Municipal par vote à main levée, accepte à l'unanimité par 10 voix pour, l'ensemble de ces changements.

3/ Ecole : Périscolaire / Accessibilité

Suite aux différentes réunions que nous avons eu, pour le bâtiment du périscolaire qui est construit sur la commune de Métabief. Dans un premier temps nous avons reçu un tableau avec des montants du coût total du périscolaire, des subventions et ce qui restait à la charge de chacune des 5 communes. Ces chiffres ne nous convenaient pas, nous avons demandé des explications plus précises, de ce fait nous avons eu un deuxième tableau avec des montants différents. Ces deux tableaux nous ont permis de faire nos propres calculs, du coup la participation des communes et grandement revu à la baisse.

Après toutes ces explications, Madame le Maire demande à son Conseil Municipal s'ils sont d'accord d'envoyer une lettre d'engagement qui remet en cause le financement initial demandé pour le bâtiment du périscolaire et qui ne remet pas en cause la volonté de l'intégrer.

Par vote à main levée, 2 contres 2 abstentions et 6 pour. Le courrier partira demain par AR à la Mairie de Métabief.

4/ Subventions aux Associations

Dans le cadre du Budget Primitif 2018, il faudra provisionner ce que la Municipalité souhaite donner aux différentes Associations, qui nous sollicite.

Après discussion, il est décidé à l'unanimité des présents de provisionner la somme de 2117 €.

5/ Questions Diverses

- Suite à la demande d'un administré pour la pose d'un tunnel d'environ 200 m², à installer vers la place à bois en dessous de l'entreprise TP BOUCARD, le service urbanisme de la CCLMHD émet un avis défavorable pour cause hors carte communale.
- Le 13^{ème} régiment du génie fera un exercice de tir à blanc sur notre commune le Mardi 10 Avril 2018 de 10h30 à 13h00, derrière le Fort de Saint Antoine côté Touillon Loutelet.
- L'association du « Raid Saint Michel » cherche un terrain pour une quarantaine de garçons pour passer la nuit du 16 au 17 juillet 2018 sur notre commune. Une réflexion est en cours !!
- Un conseiller nous fait part que la dernière coulée aura lieu le 30 Mars 2018 et demande si la commune peut organiser « le verre de l'amitié » pour cette dernière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.